

Réseau « maladie en escourgeon »

Dates	Observations du lundi 08 avril 2019 ; Semis du 26 septembre au 14 octobre 2018
Variétés	HEDWIG, LG ZEBRA, NOVIRA, QUADRIGA, RAFAELA, TONIC
Réseau	13 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Mainvaut), Liège (Pailhe, Fexhe-Slins) et Namur (Lonzée)

Résumé

Plus de 60% des parcelles ont atteint le stade 2^{ième} nœud (BBCH 32) notamment dans le Hainaut mais également à Fexhe-Slins ou encore à Lonzée. Les autres parcelles observées sont encore au stade 1^{er} nœud (BBCH 31). L'helminthosporiose est visible sur les variétés très sensibles. La rhynchosporiose reste discrète et l'oïdium est présent dans le Hainaut mais les symptômes sont faibles. La rouille naine est observée dans toutes les parcelles du réseau. Dans le Hainaut, sur variétés sensibles, elle atteint parfois la F-1.

Avancement des cultures

Ce lundi 8 avril, la plupart des parcelles du réseau sont au stade « 2^{ième} nœud » (BBCH32), mais quelques parcelles ne sont qu'au stade phénologique « 1^{er} nœud » (BBCH31).

Tableau 1 : Phénologie escourgeon

Stade de développement	Pourcentage		Nombre de parcelles		Variété(s)
	01/04	09/04	01/04	09/04	
Epi 1 cm (30)*	15.5	/	2	/	RAFAELA, QUADRIGA
1 ^{er} nœud (31)*	61.5	38.5	8	5	TONIC, RAFAELA, NOVIRA, QUADRIGA
2 ^{ième} nœud (32)*	23	61.5	3	8	LG ZEBRA, RAFAELA, QUADRIGA, HEDWIG, TONIC

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de l'échelle BBCH.

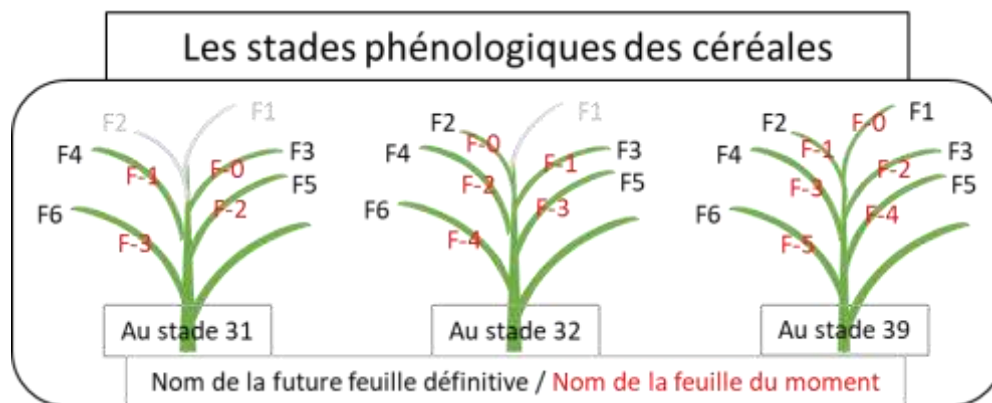


Figure 1: Stades phénologiques des céréales. En vert, les feuilles visibles ; en gris, les feuilles à venir

Pression en maladies

L'**helminthosporiose** est observée à Ath, Mainvaut et Pailhe, sur variétés sensibles uniquement, soit dans 3 des 13 parcelles du réseau d'observation du CADCO. A Pailhe, elle est présente sur 5% des F-2. A Mainvaut, elle est observée sur 3% des F-1 et 32% des F-2 et 50% des F-3 sur les variétés sensibles à cette maladie. A Ath, elle est observée sur les trois dernières feuilles actuelles également, à raison de 2 ; 2 et 10%. La sévérité de l'infection est faible dans tous les cas sauf à Mainvaut sur la F-3.

La **rhynchosporiose** est présente dans 6 des 13 parcelles. On observe seulement 5% des F-3 à Pailhe. A Lonzée, 25% de plantes sont touchées sur les variétés sensibles mais avec moins d'2% de surface touchée et reste dans le fond de la végétation (F-3). Dans le Hainaut, 2 à 8% des F-2 présentent quelques taches mais la surface foliaire touchée est de moins d'1%. Cette maladie n'est donc pas préoccupante pour l'instant.

L'**oïdium** est observé dans 8 des 13 parcelles du réseau. Elle est présente sur 30% des F-3 à Fexhe-Slins et 5% du même étage foliaire à Pailhe. Dans ces parcelles, aucun symptôme de cette maladie n'est visible sur les étages foliaires supérieurs. A Mainvaut et Ath, de 3 à 23% des F-2 et moins de 2% des F-1 présentent des symptômes de cette maladie mais la surface foliaire infectée reste faible.

CADCO - Actualité - céréales du 09 avril 2019 (C08) 2/4

La **rouille naine** a été observée dans toutes les parcelles du réseau mais de façon très contrastée selon les variétés. Dans le Hainaut, à Ath et Mainvaut : 30 à 50% des F-2 sont touchées et 2 à 18% des F-1 sur les variétés sensibles. Dans la région de Liège, cette maladie a été observée sur 15 à 70% des F-3 selon les variétés et maximum 5% des F-2 de variétés sensibles à Fexhe-Slins et Pailhe. Cette maladie a été aussi observée dans les parcelles à Lonzée : 5% des F-2 et 55% à 60% des F-3.

Recommandations

Actuellement, la pression phytosanitaire peut dans l'ensemble être considérée comme faible. Seule la pression en rouille naine ou en helminthosporiose sur variétés sensibles à l'une ou l'autre de ces maladies pourrait être préoccupante et nécessiter un premier traitement. Le temps sec et les températures plus basses pour cette fin de semaine ne devraient cependant pas être favorables aux maladies.

Comme mentionné la semaine dernière, un traitement général contre l'ensemble des maladies est généralement effectué au stade BBCH39. Toutefois, si une pression importante d'une maladie est observée sur variété sensible, un traitement peut être envisagé à ce stade. Il convient donc d'observer l'état sanitaire des parcelles et traiter **uniquement** là où les maladies sont bien visibles sur les étages supérieurs, ceci pour éviter que les maladies ne s'installent sur les deux dernières feuilles.

Dans ce cas, il est conseillé de privilégier un fongicide à base de triazole voire une strobilurine (contre la rouille naine) en mélange avec un triazole pour le traitement de montaison. En présence faible de maladies et/ou de marché défavorable, on pourrait se contenter d'une dose réduite de fongicide à ce stade, voire de faire l'impasse. Les produits SDHI (efficaces sur la rouille et la rhynchosporiose) ainsi que le chlorothalonil (efficace sur ramulariose) sont à réserver pour le traitement de dernière feuille. Parmi les triazoles, l'efficacité du prothioconazole se démarque sur l'helminthosporiose et est à privilégier **idéalement** pour le traitement en 39. Par souci de lutte contre les résistances, il est vivement conseillé de n'utiliser qu'une seule fois par saison chaque molécule fongicide et d'alterner les différentes substances.

Réseau « maladie en froment »

Dates	Observations du lundi 08 avril 2019 ; Semis du 22 octobre au 23 novembre 2018
Variétés	ALCIDES, ANAPOLIS, BENCHMARK, CHEVIGNON, GESDER, GRAHAM, KWS DORSET, NEMO, RAGNAR, RGT REFLECTION, SACRAMENTO
Réseau	28 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Ellignies), Liège (Fexhe-le-haut-clocher, Mortoux, Pailhe) et Namur (Gesves, Lonzée, Mettet)

Résumé

La majorité des parcelles (78,5 %) est au stade « fin de tallage » (BBCH 29) quelques-unes (3,5%) sont encore en « plein tallage » (BBCH 26) et certaines (18%) atteignent le stade « épi 1 cm » (BBCH 30). La pression des maladies est faible et ne devrait pas évoluer dans les prochains jours vu les conditions climatiques froides et sèches annoncées en fin de semaine.

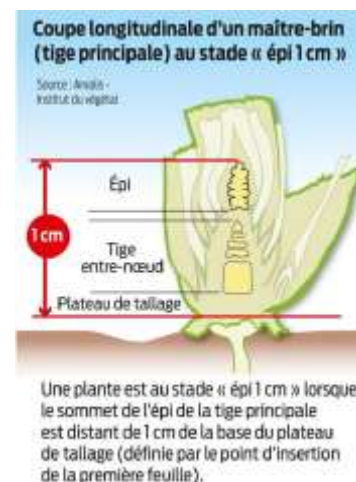
Avancement des cultures

Le stade « épi 1 cm » est observable dans les champs, lorsqu'on réalise une découpe longitudinale de la tige principale (maitre-brin) et qu'on observe plus d'1 cm entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi en formation au sein de la tige: Voir [ici](#)

Tableau 2 : Phénologie du froment

Stade de développement	%	Nombre de parcelles	Variété(s)
	09/04	09/04	
Plein tallage (26)	3,5	1	RGT SACRAMENTO
Fin tallage (29)	78,5	22	RGT SACRAMENTO, CHEVIGNON, REFLECTION, GRAHAM, KWS DORSET, ANAPOLIS, BENCHMARK, RAGNAR, NEMO, GESDER, ALCIDES
Epi 1 cm (30)*	18	5	NEMO, GRAHAM, RGT SACRAMENTO, CHEVIGNON

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de l'échelle BBCH.



Pression en maladies

La septoriose est observée sur l'ensemble des parcelles du réseau dans le bas de la végétation. Dans le Hainaut, elle est plus intense mais n'atteint jamais un étage foliaire supérieur à la F-2 du moment (7 à 47% des F-2 avec maximum 6% de surface foliaire touchée et 7 à 50% des F-3 avec des surfaces foliaires de 6 à 50%).

L'oïdium est peu présent dans les parcelles. Seules 6 parcelles situées à Mortoux, Ath et Ellignies montrent des symptômes sur les F-2 du moment à des fréquences faibles (moins de 3% des plantes).

La rouille jaune est observée dans seulement 2 des 28 parcelles du réseau: à Mortoux et Ellignies sur des variétés sensibles comme NEMO ou REFLECTION. On nous rapporte qu'elle est également observée dans des champs emblavés avec KWS SMART, toutefois, nous rappelons que certaines variétés résistantes peuvent être sensibles au stade juvénile. Il n'est donc pas nécessaire de traiter ces dernières malgré l'observation de quelques pustules de rouille.

La rouille brune n'a pas été observée dans les parcelles du réseau.

Recommandations

⇒ Les conditions actuelles permettent **d'écarter** l'idée d'un quelconque traitement.

Pour rappel, **aucun traitement** ne doit être envisagé avant le stade 31. Au stade 31, un traitement pourrait éventuellement être envisagé, uniquement dans les parcelles emblavées avec une variété très sensible à la rouille jaune et qui présentent des foyers actifs de rouille jaune. Ce cas de figure est assez rare et actuellement nous ne sommes pas confrontés à cette situation.

Les variétés suivantes sont à surveiller vis-à-vis de la rouille jaune :

BENCHMARK, NEMO, REFLECTION, RGT REFORM, SAHARA, KWS DORSET et RGT TEXACO.

Coordination scientifique : Groupe « maladies » A. Legrève, A. Nysten

Point phytotechnique en froment

Fumure et régulateur : Avec les températures relativement fraîches (notamment les nuits), les froments n'ont pas beaucoup évolué lors de la semaine précédente.

En fonction des variétés et des régions agricoles, les semis réalisés durant le **mois d'octobre** sont proches du stade ou ont atteint le stade « **épis à 1 cm** ». À ce stade (**redressement**), il y a lieu de penser à apporter le second apport d'azote (lors d'un schéma en 3 fractions la fumure de référence conseillée est de 50 N, Livre blanc de Février 2019) ou d'appliquer le premier apport (lors d'un schéma en 2 fractions la fumure de référence conseillée est de 90 N, Livre blanc de Février 2019). Pour cette fertilisation, il ne faut pas oublier de porter une attention particulière à l'état de votre culture, à votre région agricole ainsi qu'au **précédent cultural** notamment. En effet, comme cela a été illustré lors du dernier livre blanc, une forte hétérogénéité est présente. On a donc une variation importante des reliquats azotés. C'est pourquoi, en fonction de vos analyses de sols, nous vous conseillons d'ajuster votre fumure en fonction du tableau ci-dessous :

Tableau 1- Valeur du correctif N.PREC selon le précédent cultural et le schéma de fractionnement, Livre Blanc céréales de Février 2019

Précédent cultural	N. PREC SELON :				
	3 Fractions			2 Fractions	
	T	R	DF	TR	DF
Betteraves	0	0	0	0	0
Chicorées	+10	+10	0	Non recommandé	
Pois protéagineux, pois de conserverie, Féveroles, haricots	0	-10	-10	-10	-10
Colza	0	0	0	0	0
Lin	0	0	0	0	0
Pomme de terre	0	-10	-10	-10	-10
Maïs ensilage	0	0	0	Non recommandé	
Chaumes	+10	+10	0	Non recommandé	
Pailles sans azote et maïs grain	+10	+10	0	Non recommandé	
Légumes (épinard, choux, carottes)	(Analyser et consulter)				

Pour rappel, vous pouvez aussi retrouver, les outils de calculs pour vos fertilisations sur le site www.cereales.be

Ensuite, le traitement régulateur peut également être appliqué dès le stade redressement et jusqu'au stade 2 nœuds. L'efficacité de ce traitement est principalement basée sur les conditions d'applications. Il faut donc une céréale en pleine croissance ainsi que des bonnes conditions climatiques (température supérieure à 12 degrés pendant plusieurs heures).

Enfin, pour les **semis de novembre et de décembre**, nous sommes respectivement au stade fin tallage et plein tallage.

Coordination scientifique : Groupe « phytotechnie », B. Bodson, R. Blanchard

Point phytotechnique en escourgeon et orges

Les **escourgeons** se trouvent dans la plupart des parcelles au stade 1er nœud (31). Au niveau phytotechnique, il n'y a rien de spécifique à faire à ce stade.

Les **orges brassicoles** et les avoines semées fin février se trouvent au stade 3 feuilles. Au vu de l'état de ces cultures, aucune action ne doit être prise pour l'instant.

Les semis plus tardif **d'orge de printemps** (27 mars) se trouvent au stade 1 feuille. Pour ces derniers, la première fraction azotée pourra être appliquée dès que les conditions météorologiques le permettront. Dans le cas où les reliquats azotés sont de l'ordre de 60 kg N/ha sur les 90 premiers centimètres, il est conseillé d'appliquer 90 kg N/ha dès le début de la végétation. Si les reliquats sont plus importants, il est conseillé de diminuer la première fraction afin d'éviter une teneur en protéine trop élevée à la récolte, ce qui entraînerait un déclassement de l'orge. Une application de 20 à 40 unités pourra ensuite être appliquée au stade redressement si la culture paraît carencée, le sujet sera traité dans un prochain avertissement si nécessaire.

Coordination scientifique : Groupe « phytotechnie », R. Meurs

Actualisation des listes des produits autorisés en céréales

Vous trouverez les listes des produits autorisés en céréales réalisées à partir des données du Phytoweb, récemment remises à jour : les régulateurs de croissance, les herbicides, fongicides, les insecticides ...

Nouveauté de cette année : **en collaboration avec Protect'eau**, et pour votre facilité, les différentes zones tampons (en m) ainsi que le pourcentage minimum de réduction de dérive (en %) sont reprises dans ces tableaux des produits au lien suivant : [ici](#)

Coordonnateur CePiCOP et CADCO : X. Bertel (0468 383972), visitez notre site : www.cadcoasbl.be

→ **Le prochain avis est prévu pour le 16 avril.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB asbl, de Réquasud asbl. **Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO**